



Formation Réalisation du DUERP, prévention des TMS Et amélioration des Conditions de Travail

Actualisé en mai 2025

Objectifs principaux	Permettre aux dirigeants, managers et référents sécurité de structurer, piloter et mettre à jour le DUERP de leur entreprise, en intégrant une démarche globale de prévention des risques professionnels . Favoriser la prévention des TMS et l' amélioration durable des conditions de travail à travers une approche terrain et participative. Accompagner la mise en œuvre d'un plan d'actions correctives et préventives concret et mobilisateur , au service de la performance et de la santé au travail.
Objectifs pédagogiques	À l'issue de la formation, les participants seront capables de : Comprendre les obligations légales et responsabilités liées à la santé et sécurité au travail. Identifier, analyser et hiérarchiser les différents types de risques professionnels, y compris les risques liés aux TMS et aux RPS . Observer les postes de travail, repérer les facteurs de pénibilité et les situations à risque. Construire un plan d'action structuré pour réduire les expositions aux risques et améliorer les conditions de travail. Maîtriser la démarche DUERP dans une logique d'amélioration continue. Mobiliser l'encadrement et les équipes autour d'une culture de prévention participative.
Public	Dirigeants, managers, responsables RH, référents santé-sécurité, membres de CSE ou CSSCT, responsables QHSE, ou toute personne impliquée dans la prévention des risques professionnels
Durée de la formation	14 heures consécutives soit 2 jours 1 jour découverte du bâti et de l'organisation – 1 jour saisie du DUERP + affichages obligatoires
Séquence synchrone ou asynchrone	Synchrone
Prérequis	Aucun
Moyens Pédagogiques	Alternance d' apports théoriques, d'études de cas concrets et de mises en situation sur le terrain , pour ancrer les apprentissages dans la réalité professionnelle des participants. Utilisation d'un outil numérique spécialisé (ORYSK) pour la saisie, la mise à jour et le suivi du DUERP. Observation en conditions réelles de postes de travail, avec analyse collective des facteurs de risque (TMS, RPS, organisationnels). Travaux en binôme ou en sous-groupes , favorisant l'intelligence collective, les échanges de pratiques et la co-construction des plans d'action. Support pédagogique structuré (fiche outil DUERP, grille d'évaluation des risques, fiches repères TMS), remis aux participants. Animation interactive, axée sur la co-responsabilité managériale et la dynamique de prévention participative
Critères de réussite et certification	Élaboration d'un DUERP complet, à jour et opérationnel , intégrant l'analyse des risques observés et les affichages obligatoires. Capacité à identifier les facteurs de risques liés aux TMS à partir d'observations terrain et à proposer des actions correctives et préventives concrètes . Maîtrise d'une méthodologie structurée d'évaluation des risques , incluant les dimensions techniques, organisationnelles et humaines. Aptitude à utiliser un outil numérique professionnel (ORYSK) pour piloter et actualiser le document unique. Intégration du DUERP comme un levier managérial et un support de dialogue social au sein de l'entreprise. Engagement des participants dans une démarche de prévention continue , ancrée dans leur contexte professionnel.
Nbre de participants	A Partir de 2 jusqu'à 6 personnes
Lieu	En intra-établissement
Modalités et délais d'accès	L'inscription s'effectue en ligne ou par courriel auprès de notre service formation. Après validation administrative et financière du dossier, l'accès à la formation est garanti sous 3 jours ouvrés (ou à la date de la prochaine session planifiée)
Financements	Cette formation n'est pas éligible au CPF . Elle peut cependant être prise en charge, totalement ou partiellement, par le FIPU, votre OPCO, France Travail, l'Agefiph ou tout autre financeur compétent, sous réserve d'éligibilité et d'acceptation du dossier.
Accessibilité aux PSH	Notre organisme étudie toute demande d'aménagement (rythme, supports, locaux, aide technique ou humaine) afin de garantir l'égalité d'accès à la formation. → Contact référent handicap : Séverine molinero. tél. : 0787559275 contact@mentoriel.fr
Contacts	Responsable pédagogique contact@mentoriel.com délai de réponses sous 24h ouvrés





Formation Réalisation du DUERP, prévention des TMS Et amélioration des Conditions de Travail

Actualisé en mai 2025

Tarif INTER	Pas d'INTER proposé
Tarif INTRA	Cette formation étant conçue sur mesure, le tarif est établi sur devis personnalisé (durée, lieu, nombre de participants). Contact devis : contact@mentoriel.com

Objectifs spécifiques :

Dans un contexte où la prévention des risques professionnels devient un levier stratégique de performance et de qualité de vie au travail, cette formation permet aux participants d'identifier les facteurs de risques liés aux TMS à partir d'observations de terrain, de mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer l'organisation du travail, d'intégrer les dimensions humaines, techniques et organisationnelles dans l'analyse des risques, et de produire un DUERP actualisé, à la fois outil de pilotage managérial, support de dialogue social et conforme aux obligations réglementaires.

Déroulé pédagogique

Jour 1 – Approche méthodologique et réglementaire

Matinée (3h30)

- Accueil, recueil des attentes, cadrage de la formation
- Cadre réglementaire du DUERP et enjeux QVCT
- Typologie des risques (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, TMS...)
- Focus : Facteurs de risque TMS – définition, causes, effets
- Initiation à la cotation des risques (gravité x fréquence x maîtrise)

Après-midi (3h30)

- Méthodologie d'analyse des risques (exemples terrain)
- Étude de cas : évaluation des risques sur un poste à forte contrainte physique
- Élaboration d'un plan d'action correctif et préventif orienté **TMS et conditions de travail**
- Rôle du manager et de l'équipe dans la prévention active
- Risques de non-conformité : enjeux juridiques et organisationnels

Jour 2 – Application terrain et outils

Matinée (3h30)

- Démarche structurée d'amélioration des conditions de travail (observations, entretiens, remontées)
- Mise à jour du DUERP : outils numériques, fréquence, archivage
- Approche managériale de la prévention : conduite du changement, dialogue social
- Travail collectif autour de situations concrètes vécues en entreprise
- Repérage des signaux faibles liés aux **TMS / RPS**

Après-midi (3h30)

- Immersion sur site (ou simulation) : observation des gestes, postures, rythmes, contraintes
- Recueil des perceptions des risques par les salariés
- Analyse collective : priorisation des risques, actions correctives
- Saisie DUERP via ORYSK et génération des affichages obligatoires
- Restitution orale des plans d'actions et axes d'amélioration
- Clôture – ancrage des bonnes pratiques et plan de suivi





Maintien et actualisation des compétences

Une journée de mise à jour annuelle est proposée 10 mois après la formation initiale. Elle comprend la révision des connaissances réglementaires, l'actualisation du DUERP et l'intégration des évolutions internes. Elle est éligible aux financements OPCO, fond FIPU...

Rappel réglementaire – Passeport de prévention

Instauré par la loi n°2021-1018 du 2 août 2021, le Passeport de prévention permet de centraliser les attestations, certificats et diplômes liés à la santé et à la sécurité au travail. Il facilite le suivi des formations obligatoires pour les travailleurs, les employeurs et les organismes de formation.

Calendrier de mise en œuvre :

- 1er septembre 2025 : accès pour les organismes de formation
- 1er trimestre 2026 : accès pour les employeurs
- 4e trimestre 2026 : accès pour les travailleurs et demandeurs d'emploi

